

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01588 Numéro SIREN : 529 112 237 Nom ou dénomination : VIOLAINEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2019 sous le numéro de dépôt 9643

«VIOLAINEDIS»

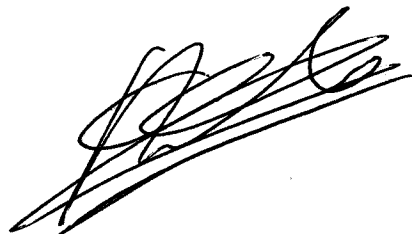
Société par Actions Simplifiée au capital de €40 000
Siège Social : CD 13 – Lieudit « Le Berger »
59135 BELLAING

529 112 237 RCS VALENCIENNES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' text.

Désignation de l'entreprise : Sas VIOLAINEDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Lieudit Le Berger CD 13 59135 BELLAING Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52911223700019 Néant ☐ *

Exercice N clos le,
31/12/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	832	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	182 895	
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	185	
Immobilisations en cours	AV	AW	66 016		
Avances et acomptes	AX	AY	1 020 464		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 600	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 271 993	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	333 186
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	835	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	334 021	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 606 014	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise Sas VIOLAINEDIS

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...

Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)

Réserve légale (3)

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)

Report à nouveau

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

Subventions d'investissement

Provisions réglementées *

TOTAL (I)

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)

TOTAL (IV)

(V)

Ecart de conversion passif *

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

RENOUVOIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)
Ecart de réévaluation libre
Réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas VIOLAINEDIS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

		Exercice N				Total
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF
		FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP
	Autres Produits (1) (11)					FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS
	Variation de stock (marchandises) *					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX
	Salaires et traitements *					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA
			- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)					GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Néant ☐ *Désignation de l'entreprise Sas VIOLAINEDIS

Exercice N

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	91
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	91
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-91
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	389
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	31 118
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-30 729
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	4
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	117
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	18 259
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Impôts		91	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Honoraires		1	4
Téléphone		116	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 1 606 013,86 Euros, dégage une perte de -30 728,79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Frais de constitution	5 ans
- Logiciels	5 ans
- Matériels de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CP

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2018

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Néant ☒ *Désignation de l'entreprise : Sas VIOLAINEDIS

Designation de l'entreprise

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

VEK PAR LE PAYS

ont été apportées au montant des immobilisations

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise Sas VIOLAINEDIS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	9 477	EL	52	EM	9 528	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	21 508	PF	800	PG		PH	22 308	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	746	QM	233	QN		QO	979	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	746	QV	233	QW		QX	979	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			QN	31 731	OP	1 084	ØQ	9 528	ØR	23 287	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW + NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



N° 10949*20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Néant ☒ *

Désignation de l'entreprise Sas VIOLAINEDIS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X		4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
			6P	6R	6S
Sur stocks et en cours	6N		6U	6V	6W
Sur comptes clients	6T		6Y	6Z	7A
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	UA
TOTAL III	7B		TY	TZ	UD
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB	UC	
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

10

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

Désignation de l' entreprise : **Sas VIOLAINEDIS**

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
	Clients douteux ou litigieux	VA					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	VM					
		VB	333 186	333 186			
		VN					
		VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX			VT	333 186	VU	333 186
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
EXEMPLAIRE A COMPTA	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	19 680	19 680			
	Personnel et comptes rattachés	8C					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	75	75		
Obligations cautionnées		VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	90	90			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI	2 120 112	2 120 112				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX			VY	2 139 958	VZ	2 139 958	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

«VIOLAINEDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : CD 13 – Lieudit « Le Berger »
59135 BELLAING

529 112 237 RCS VALENCIENNES

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU JEUDI 28 JUIN 2018**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de reporter à nouveau, la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, s'élevant à (€ 30 728,79)

En conséquence, le report à nouveau débiteur sera porté de (€ 543 214,98) à (€ 573 943,77).

L'Assemblée Générale constate que capitaux propres sont toujours inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés, au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' text.

SAS VIOLAINEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €

Siège social : CD13 LIEUDIT « LE BERGER »

59135 BELLAING

R.C.S : VALENCIENNES 529 112 237

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

SAS VIOLAINEDIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée VIOLAINEDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée VIOLAINEDIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

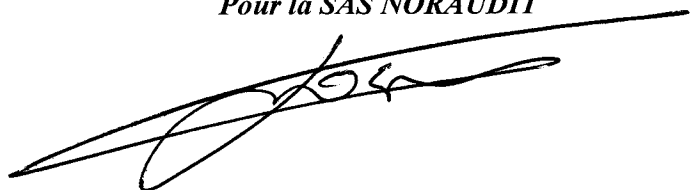
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Liévin, le 13 juin 2018

Nicolas ROSZAK
Commissaire aux comptes
Pour la SAS NORAUDIT



BILAN

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF

	Valeurs au 31/12/17		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/12/16	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement				52	
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	23 140	22 308	832	1 632	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes			79		79
Immobilisations corporelles					
Terrains	182 895			182 895	
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	1 164	979	185	418	
Immobilisations corporelles en cours	66 016		66 016	66 016	
Avances et acomptes	1 020 464		1 020 464	1 020 464	
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	1 600		1 600	1 600	
Prêts					
Autres immobilisations financières				1 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 295 280	23 287	1 271 993	79	1 274 577
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				21	21
Créances Clients et Cptes rattachés (3)					
Autres créances (3)	333 186		333 186	331 946	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	835		835	865	
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	334 021		334 021	21	332 811
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 629 301	23 287	1 606 014	100	1 607 388

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN (SUITE)

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF

	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	2	40 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	-543 215	-34	-505 936	-31
Report à nouveau	-30 729	-2	-37 279	-2
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-533 944	-33	-503 215	-31
SITUATION NETTE				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-533 944	-33	-503 215	-31
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires			41	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 120 112	132	2 089 945	130
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 680	1	20 156	1
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	165			
Dettes fiscales et sociales			460	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 139 958	133	2 110 603	131
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 606 014	100	1 607 388	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs



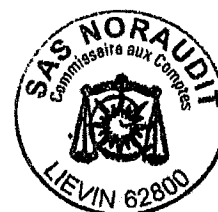
COMPTE DE RÉSULTAT

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	389		70		319	456
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	389		70		319	456
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks	10 733		15 678		-4 945	-32
Autres achats et charges externes	833		689		144	21
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 084		4 130		-3 046	-74
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	117		46		71	153
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12 768		20 544		-7 776	-38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-12 379		-20 474		8 095	40
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	18 259		18 191		68	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	18 259		18 191		68	
RÉSULTAT FINANCIER	-18 259		-18 191		-68	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-30 638		-38 665		8 027	21
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			1 386		-1 386	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 386		-1 386	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	91				91	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	91				91	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-91		1 386		-1 477	-107
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	389		1 456		-1 067	-73
TOTAL DES CHARGES	31 118		38 735		-7 617	-20
Bénéfice ou Perte	-30 729		-37 279		6 550	18

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

18 259

18 191



BBA expertise

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 1 606 013,86 Euros, dégage une perte de -30 728,79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Frais de constitution
- Logiciels
- Matériels de bureau

5 ans
5 ans
5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

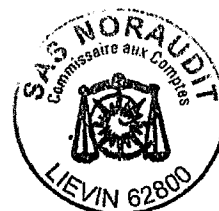
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

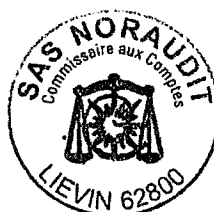


ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	9 528		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	23 140		
	Terrains		182 895		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	1 164		
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		66 016		
	Avances et acomptes		1 020 464		
		TOTAL	1 270 539		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 600		
	Autres titres immobilisés		1 500		-1 500
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	3 100		-1 500
		TOTAL GENERAL	1 306 308		-1 500
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL		9 528	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		23 140	
	Terrains			182 895	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		1 164	
		Mat. bureau, inform., mobilier			
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			66 016	
	Avances et acomptes			1 020 464	
		TOTAL		1 270 539	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 600	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		1 600	
		TOTAL GENERAL	9 528	1 295 279	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	9 477	52	9 528	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	21 508	800		22 308
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agenc. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Inst. générales agencem. aménag.					
Autres Immo corporelles					
Matériel de transport		746	233		979
Mat. bureau et Informatiq., mob.					
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	746	233		979
	TOTAL GENERAL	31 731	1 084	9 528	23 287

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immo. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							



CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

Montant net au début de l'exercice Augmentations Dotations de l'exercice aux amortissements Montant net à la fin de l'exercice

ETAT DES CRÉANCES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	333 186	333 186	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		333 186	333 186	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		- Prêts accordés en cours d'exercice		
	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ETAT DES DETTES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	19 680	19 680		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	75	75		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	90	90		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	2 120 112	2 120 112		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 139 958	2 139 958		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 680
Dettes fiscales et sociales	90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	19 770



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 000,00	10,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent	-505 936
Résultat de l'exercice précédent	-37 279
Prélèvements sur les réserves (à détailler)	
Total des prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	-543 215
Affectations aux réserves	
- Réserves légales	
- Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	-37 279
TOTAL DES AFFECTATIONS	-37 279



ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour Investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité						
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL						
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement	168 645		10 242		178 887	
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence			37 279	-543 215
Report à nouveau	-505 936		-6 550	-30 729
Résultat de l'exercice	-37 279			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	-503 215		30 729	-533 944



CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
Total		91	
671200	pénalités amendes fiscales	4	
672635	ch ex ant impôts	87	



CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas VIOLAINEDIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
Total		204	
652622	ch ex ant honoraires	1	
652626	ch ex ant téléphone	116	
672635	ch ex ant impôts	87	
Total			4
752622	prod ex ant hono		4

